



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf avril, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 18/04/25

Affichage : 18/04/25

Nombre de membres :

- En exercice : 19

- Procurations : 4

- Votants : 16

Etaient présents : Patrice BROUHARD, Béatrice ORTEGA, Michel REY, Didier DEBRIE, Mauricette GOMEZ, Nicole DUBUC, Béatrice PREVOST, Ghislaine JOUANNET, Guillaume BONDOUX, Joël CHAGNOLEAU, Evelyne BERUSSEAU, Marie-Pierre BIGOT.

Excusés : Stéphane DELAGE a donné procuration à M. BROUHARD, Farid KECHIDI a donné procuration à Mme ORTEGA, Alain LATREUILLE a donné procuration à Mme BERUSSEAU, Alix SICARD a donné procuration à M. CHAGNOLEAU.

Absents : Emmanuelle STRADY, Christine CHAPRON, Laurent VICI.

Secrétaire de séance : Béatrice ORTEGA

**2025\_04\_30 Convention avec le Syndicat de la Voirie pour le classement des chemins ruraux**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune du Gua s'est engagée dans le renouvellement du tableau de classement de la voirie communale, en partenariat avec le Syndicat de la Voirie de la Charente-Maritime. Ce travail est régulièrement actualisé au cours des différentes commissions voiries.

Cependant, dans la perspective d'une connaissance exhaustive patrimoniale du territoire communal, la commune souhaiterait également recenser les chemins ruraux et analyses leur traficabilité. Ces relevés viennent en complément des inventaires concernant la voirie communale et peuvent être utilisés à l'élaboration de schémas directeurs concernant les modes de déplacement doux, tels que : randonnée pédestre, randonnée équestre, circuit de traction animale, randonnée cyclable...

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention de mission de relevé de chemins ruraux et tous les documents s'y rapportant.

La secrétaire de séance,



Le Maire,

Patrice BROUHARD